



*Notre heure est venue : une vision pour le futur*

CHEF NATIONAL SHAWN A-IN-CHUT ATLEO

Assemblée générale annuelle 2010 de l'APN

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

### INTRODUCTION

Au moment où tous les gouvernements des Premières Nations se réunissent à Winnipeg sous le thème « **Là où se rencontrent nos nations** », nous avons trois jours pour nous concentrer sur nos droits et mettre le cap vers l'avenir.

Vous aurez tous reçu mon rapport transmis à tous les Chefs des Premières Nations au début du mois et affiché sur notre site Web. Je vous l'ai envoyé avant notre rencontre parce que je crois fermement en mon obligation de rendre des comptes à chacun d'entre vous, en précisant ce qui a été accompli en 2009 et en 2010, depuis que vous m'avez confié ce mandat en juillet dernier. Je désire souligner l'honneur et le privilège que vous m'avez accordés de vous rencontrer, de vous écouter et de défendre nos droits et nos intérêts devant le Parlement, devant les entreprises canadiennes, dans les médias et auprès de la communauté internationale.

Je crois que nous avons préparé le terrain en travaillant ensemble pour atteindre un important changement. Cette année, nous élaborerons un plan stratégique et nous nous engagerons à établir des priorités claires. Nous avons stabilisé et renforcé notre organisation, en trouvant de nouveaux moyens et de meilleures façons de communiquer et de consolider un accord commun. Nous avons réussi à convaincre le Canada de modifier sa position en ce qui a trait à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et nous avons recueilli des engagements positifs relativement à l'éducation et à d'autres priorités.

Nous devons maintenant passer de la parole aux actes pour obtenir des résultats clairs pour notre peuple.

Vous avoir écouté et vous avoir rencontré m'a davantage éclairé sur mon rôle et sur celui de l'APN. Cette rencontre ici aujourd'hui est

incroyablement importante - nous nous réunissons en tant que Nations et preneurs de décisions. Je vous ferai part d'une vision, fondée sur nos efforts passés, nos mandats et mon travail en collaboration avec le Comité exécutif national. Je crois qu'il est essentiel que j'établisse cette vision comme le second volet de mon obligation de vous rendre des comptes. La responsabilité ne touche pas seulement ce que j'ai accompli - elle porte également sur le fait d'être clair au sujet de ce que je vois, sur quoi je vais travailler, en votre nom, à l'avenir.

Je ne puis vous dire ce que le gouvernement du Canada fera ou ne fera pas - tout comme nous ne savons pas avec certitude quand aura lieu la prochaine élection fédérale. Mais ce que je peux recommander est une voie à suivre - une voie que nous devons tracer et suivre ensemble - et une voie qui découle clairement de notre sagesse collective et de notre vision commune de l'avenir.

### **Notre réalité : injustice, exclusion et restriction**

Je n'ai pas besoin de vous expliquer notre réalité. NOUS vivons avec ces statistiques tous les jours.

On nous rappelle constamment que nos enfants font face à de beaucoup plus grands défis et réussiront probablement beaucoup moins bien à atteindre des résultats optimaux en santé et en éducation. En 2007, un comité permanent du parlement a conclu que nos enfants constituent une catégorie d'enfants des plus vulnérables et les plus marginalisées au Canada et a fait part de préoccupations explicites, dont les taux élevés de malnutrition, de diabète, d'abus de drogue et d'alcool, et de suicides.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Canada, Comité permanent du Sénat sur les droits de la personne, « Les enfants : des citoyens sans voix. Mise en œuvre efficace des obligations internationales du Canada relatives aux droits des enfants » (2007).

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

Une étude récemment rendue publique par le Conseil canadien de défense des droits des enfants et des jeunes confirme à nouveau que nos enfants vivent dans une plus grande pauvreté que les autres enfants, doivent lutter contre des problèmes importants de santé, sont sérieusement à la traîne dans la réussite scolaire, et sont plus à risque au titre de l'exploitation sexuelle, de la violence, des blessures et de la mort.<sup>2</sup> Nos services de base, en particulier, en éducation et en protection de l'enfance manquent toujours de financement et sont soumis à des restrictions arbitraires et à la réaffectation par des fonctionnaires qui sont entièrement coupés de notre communauté et qui ne rendent pas de compte aux gouvernements ou aux peuples des Premières Nations. Nous sommes les seules entités juridiques qui ne reçoivent pas de transferts fiscaux en fonction d'une réaffectation stable tenant compte de données démographiques, de nos besoins et de l'inflation. Nous le savons. Le Canada le sait. Cette réalité est encore plus mise en évidence par le fait de notre relation avec le gouvernement du Canada. La *Loi sur les Indiens*, si clairement conçue comme un outil d'oppression, de contrôle, de paternalisme et d'assimilation continue à être omniprésente et à restreindre les activités et les fonctions au jour le jour du gouvernement des Premières Nations. Au moyen des nombreux aperçus historiques recueillis par des chercheurs et par nos propres universitaires, nous constatons ce terrible héritage et voyons les répercussions permanentes d'un régime colonial qui refuse à nos gouvernements les outils nécessaires pour qu'ils puissent efficacement planifier, et gérer et gouverner nos terres, nos eaux et nos peuples. La Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) a résumé la situation actuelle de cette façon : « Les coutumes des Premières Nations ont été réduites à néant et dans certains cas sont disparues. Nombre de communautés des

---

<sup>2</sup> Le Conseil canadien de défense des droits des enfants et des jeunes; Enfants et jeunes autochtones au Canada : le Canada doit faire mieux; 23 juin 2010.

Premières Nations se sont retrouvées prises au piège entre ce qui reste des coutumes traditionnelles et la crainte d'importer trop des valeurs culturelles canadiennes traditionnelles ».<sup>3</sup>

Au-delà de la *Loi sur les Indiens*, nous sommes confrontés à d'autres défis. Nous savons tous que nous avons remporté d'importantes victoires devant les tribunaux. Des victoires qui sont venues confirmer nos traités, nos droits aux territoires et aux ressources, qui ont confirmé l'interprétation et les traditions orales liées à nos traités et à nos titres et à nos droits autochtones sous-jacents aux territoires jamais cédés. Mais, comme l'a si bien dit l'un de nos juristes, Sakej Henderson, « nous avons gagné au tribunal pour perdre ensuite à la table de négociations ». Les lois et les politiques du Canada n'ont jamais été harmonisées à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle*, ni à nos victoires juridiques. **La couronne continue à adhérer à la notion que l'article 35 n'est qu'« une case vide ».** Des victoires chèrement gagnées grâce au dévouement de nos peuples et à nos maigres ressources, mais qui n'ont jamais été entièrement réalisées ou mises en œuvre. Les politiques du Canada relatives aux revendications et à l'autonomie gouvernementale nous ont d'abord obligés à prouver nos droits, à prouver notre existence.

Lorsqu'il s'agit de traités, le Canada n'a pas de perspective d'ensemble pour mettre en œuvre l'esprit et l'intention des traités. Au cours de la dernière année, j'ai eu beaucoup d'occasions de rencontrer des représentants de l'État. Ainsi, j'ai rencontré le Prince de Galles l'hiver dernier et plus récemment Sa Majesté la Reine Elizabeth II. À ces deux occasions, une déclaration a été lue au nom des Premières Nations. Nous y affirmons notre relation de longue durée avec la Couronne et avons également clairement énoncé que la promesse d'un traité et notre engagement

---

<sup>3</sup> CRPA, Vol. 1, p. 293.

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

solennel l'un envers l'autre n'ont jamais été réalisés. C'est là notre réalité.

En 1993, le Chef national Mercredi a déclaré devant la Commission royale sur les peuples autochtones : « la perspective que nous privilégions est de procéder sur la base des rapports fondés sur le traité... il faut un processus bilatéral pour analyser la façon dont nous mettrons en place non seulement les traités, mais également le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale ».<sup>4</sup> La Commission a conclu, en 1996, qu'à la lumière des présentations des membres des Premières Nations et de celles des non-membres des Premières Nations : « Le moment est venu... d'établir la relation... sur une base plus solide de reconnaissance et de respect mutuels et de planifier ensemble un meilleur avenir pour nos enfants et pour les enfants de nos enfants »<sup>5</sup>.

Aujourd'hui, plus de 14 ans plus tard, la Gouverneure générale du Canada reprend les mêmes mots :

Par des paroles sincères de réconciliation, nous avons invité toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, autochtones ou non, à se donner la main pour changer le cours des choses et tracer une nouvelle voie pour notre pays. Une voie qui nous conduira vers la reconnaissance pleine et entière des droits des Autochtones. Une voie qui assurera la protection des langues, des traditions et des coutumes qui fleurissent sur cette terre depuis la nuit des temps. Une voie qui nous incitera toutes et tous à briser les solitudes qui ont divisé Autochtones et non-Autochtones pendant si longtemps. Il s'agit de guérir les cœurs et de faire preuve de plus de

solidarité en ce pays. Il s'agit de restaurer la dignité, l'estime et la confiance en soi de celles et de ceux qui portent encore les blessures des injustices passées. Il s'agit d'ouvrir notre cœur, notre esprit et nos yeux à de nouvelles possibilités, de vivre ensemble. Il nous faut bâtir un avenir prometteur pour nos enfants. Il s'agit d'humaniser l'humanité. Aucun doute ne devrait subsister dans notre esprit : **le temps est venu pour nous de reconstruire notre pays sur une assise plus solide.** Car les droits des Autochtones sont des droits humains.<sup>6</sup>

Ce sont des propos importants et j'ai apprécié le soutien de la Gouverneure générale lors de nos nombreuses rencontres au cours de l'année. Mais notre réalité exige plus que de simples mots, nous devons trouver le moyen d'élaborer ensemble un plan précis qui mettra fin aux écarts socio-économiques, qui consolidera notre gouvernance, qui protégera notre langue et notre culture contre un recul encore plus prononcé et qui affirmera nos droits.

Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour constater que la voix des peuples autochtones est essentielle, et pas seulement ici au Canada, mais partout dans le monde. Qu'il s'agisse du changement climatique ou de la crise économique mondiale, les peuples autochtones en souffrent énormément partout sur cette planète.

Je suis d'avis que le monde a besoin de nous, la Terre mère a besoin de notre voix, de notre énergie et de nos connaissances, et de nos systèmes d'administration qui sont fondés sur une croyance fondamentale de l'interconnexion de toutes choses et de la centralité des relations

---

<sup>4</sup> Extrait du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, Une relation à redéfinir; Volume 2, Partie un, chapitre 2; p. 50.

<sup>5</sup> CRPA, 1996, Vol 2 pt 1; p. 2.

---

<sup>6</sup> Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean; **Cérémonie commémorative au Monument canadien pour les droits de la personne**, Ottawa, le lundi 21 juin 2010.

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

entre toutes les créatures. Nos frères et sœurs des nations autochtones du Sud et de l'Est nous regardent. Oui, nous faisons face à des défis, mais nous avons également accès aux outils nécessaires pour faire avancer notre cause et pour soutenir la voix des Autochtones partout dans le monde.

### **Notre résilience : Demeurer déterminés sur des assises solides**

Comprenant notre réalité et l'importance de passer à l'action, nous avons commencé notre travail avec une vive détermination fondée sur les règles établies par nos ancêtres. Chaque génération de dirigeants qui nous a précédés a contribué à consolider ces règles.

L'origine de tout ceci, ainsi que d'autres organisations qui y ont participé, remonte à une époque lointaine que l'on retrouve dans l'histoire en analysant les alliances traditionnelles, les négociations de traité, la période de guerre, et puis, à la fin des années 1960, le refus du *Livre blanc* proposé par le gouvernement du Canada. L'Assemblée des Premières Nations a vu le jour au moment où nous avons commencé la négociation constitutionnelle et à affirmer l'existence des droits ancestraux ou issus de traités dans la Loi constitutionnelle en 1982. Tout cela est le résultat de la solidarité, de l'engagement et du travail acharné de nos leaders de l'époque : grâce à une campagne juridique et politique de grande ampleur menée à Londres, en Angleterre, de même qu'aux efforts déployés au Canada, dont le « Constitutional Express ».

Les leaders qui ont suivi nous ont représenté au Lac Meech et ensuite, bien sûr, ont participé à l'effort monumental qui a mené à l'Accord de Charlottetown en 1992 et qui a fait progresser la notion du Canada, non de deux peuples fondateurs, qui a été si fortement réclamée dans l'histoire coloniale, mais des trois niveaux de

gouvernement, le fédéral, le provincial et celui des Premières Nations, et l'affirmation de nos droits ancestraux et issus de traités.

Le 11 juillet 1990, à Oka, la Nation mohawk a défendu sa terre, dont un bois sacré et un cimetière. Le conflit qui s'en est ensuivi entre la Nation Mohawk et le Canada a fait ressortir tous les lourds enjeux et la réalité de nos droits.

En 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) a déposé ses cinq volumes, plus de quatre cents recommandations et un plan d'action de vingt ans très étayé pour le Canada. La CRPA a ratissé le pays et nos membres, les aînés, les jeunes, les femmes et les hommes se sont présentés devant la Commission pour faire valoir leurs opinions. Le rapport de la CRPA demeure une riche collection de nos opinions et sert aujourd'hui à guider notre dialogue.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord a poursuivi ses tentatives en vue de modifier la *Loi sur les Indiens*, aboutissant à la proposition de *Loi sur la gouvernance des Premières Nations* en 2002. Là encore, cet effort n'a pas réussi à proposer des solutions conçues par et pour notre peuple et à affirmer la constitutionnalité de nos gouvernements et à les responsabiliser conformément à nos droits et responsabilités. En réaction, les leaders des Premières Nations, par l'entremise de l'APN, ont rejeté cette méthode et ont poursuivi les discussions pour déterminer la voie alternative vers l'avenir.

En 2005, le Comité conjoint des Chefs et des conseillers sur la *Reconnaissance et mise en œuvre des gouvernements des Premières Nations (RMOGPN)* a déposé son rapport pour discussion des Chefs, dont un projet d'accord et un plan de travail. À la suite de l'adoption, le travail s'est poursuivi et nous avons de nouveau affirmé, par une résolution adoptée à l'unanimité en 2007, notre orientation collective<sup>7</sup> visant à

<sup>7</sup> Résolution n° 06/2007, Mise en œuvre des gouvernements des Premières Nations : la voie à suivre

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

établir un cadre pour faire avancer la réconciliation, mettre en œuvre nos gouvernements, renforcer les capacités et modifier les structures. J'ai coprésidé le Comité RMOGPN et j'ai participé à l'élaboration du rapport.

En outre, à la fin de 2005, nous avons conclu l'accord politique sur la reconnaissance et la mise en œuvre des gouvernements des Premières Nations ainsi qu'une entente avec les provinces et territoires et le gouvernement fédéral pour aller collectivement de l'avant quant aux intérêts socio-économiques essentiels dans le cadre de l'Accord de Kelowna. Ce progrès n'a pu se réaliser en raison du changement de gouvernement fédéral; ceci ne change en rien notre unanimité ni notre voie à suivre.

Plus récemment, nous avons ajouté la pierre angulaire essentielle à notre infrastructure qui a été réalisée en 2008 avec le règlement à l'amiable et les excuses présentées aux survivants des pensionnats indiens. Le Premier ministre Harper a déclaré, le 11 juin 2008, « le gouvernement du Canada présente ses excuses les plus sincères aux peuples autochtones du Canada pour avoir si profondément manqué à son devoir envers eux, et leur demande pardon »<sup>8</sup>; cette déclaration a marqué la première étape où de nombreux membres de notre communauté ont entamé le processus de guérison et se sont tournés vers l'avenir.

Comme l'a souligné le Chef national Fontaine en 2008 :

« Nos peuples, notre passé et notre présent constituent l'essence du Canada. ... Il ne faut pas faillir à notre devoir. Enhardis par ce moment historique, nous pouvons, ensemble, mettre fin à notre cauchemar racial. Les souvenirs de pensionnats déchirent

parfois impitoyablement notre âme, tels des couteaux. Cette journée nous aidera à mettre cette douleur derrière nous. Mais elle signifie quelque chose d'encore plus important : la promesse d'une relation respectueuse et libératrice entre nous et le reste du Canada. ... Nous devons maintenant aborder les défis de demain avec un nouvel esprit et une nouvelle vision. »<sup>9</sup>

De plus, nous avons également commencé à travailler de concert avec la Commission de vérité et de réconciliation. J'ai été fier d'être témoin et de participer à part entière à la première activité nationale le 16 juin 2010 et je suis assuré que ce processus se poursuivra et apportera une solide contribution à notre voyage national collectif vers le rétablissement.

Avec ces assises, je crois que nous pouvons et devons voir l'avenir avec confiance et profiter de l'occasion de renouveler notre esprit et notre vision.

### **Renforcement et stabilisation – 2009-2010**

Par suite de nos efforts, dont plusieurs sont énumérés dans le rapport que je vous ai fait parvenir le mois dernier, des étapes ont été entreprises au niveau national pour améliorer la communication, les occasions de dialogue et pour confirmer notre collaboration. La première étape a été de travailler avec le Comité exécutif national pour établir un plan stratégique, à partir de rien. Un plan stratégique qui correspond directement à votre mandat, qui traduit clairement notre rôle et nous permet, de manière efficace, d'organiser et de cibler notre travail.

Le Comité exécutif national a formulé des thèmes, que nous appelons les piliers, pour structurer nos efforts :

<sup>8</sup> Gouvernement du Canada. Présentation des excuses aux anciens élèves des pensionnats canadiens, 11 juin 2008

<sup>9</sup> Assemblée des Premières Nations : Chef national Fontaine, **Réponses aux excuses**, 11 juin 2008.

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

- **Exercer et mettre en œuvre nos droits** (coprésidents : Chef régional Lonechild (SK) et Chef régional Picard (QC))
- **Renforcer les familles et les communautés** (coprésidents : Chef régional Toulouse (ON) et Chef régional Erasmus (T.-N.-O.))
- **Soutenir les gouvernements des Premières Nations et l'édification des nations** (coprésidents : Chef régionale Wilson-Raybould (C.-B.) et Chef régional Stanley (AB))
- **Favoriser nos intérêts économiques et environnementaux** (coprésidents : Chef régional Morris (YT) et Chef régional Augustine (N.-B.Î.-P.-É.))
- **Renforcer et stabiliser nos organisations et nos communautés** (coprésidents : Chef régional Simon (N.-É.-T.-N.) et Chef régional Traverse (MB))

Je désire souligner l'engagement sans restriction et la volonté de mes collègues du Comité exécutif national d'élaborer ce plan et je les en remercie sincèrement. Tout au long de l'automne et de nouveau au printemps dernier, le Comité exécutif national a pris le temps de revoir soigneusement la planification, de déterminer la voie à suivre et d'y réfléchir.

Chaque thème est pris en charge conjointement par deux membres du Comité exécutif national qui ont consenti de superviser et de s'occuper des activités liées à ces thèmes. Cette méthode nous permet de mettre de l'avant un processus très organisé et à plusieurs facettes pour régler nos nombreux problèmes complexes.

### ***Nous devons désormais regarder vers***

### ***l'avenir ENSEMBLE***

Les enseignements traditionnels que j'ai reçus, mon éducation formelle et mon expérience ont façonné la perspective que j'ai adoptée.

Je conviens que le rôle de Chef national signifie que je n'ai ni pouvoir ni autorité, sauf celui que vous m'avez expressément délégué. Toutefois, à titre de Chef national, j'ai la responsabilité de présenter des idées et de rassembler les gens pour faciliter le dialogue et la discussion et pour entreprendre avec soin et avec mesure notre marche en avant en travaillant très étroitement avec les Chefs régionaux et avec les Chefs de chaque Première Nation.

Grâce au travail de la dernière année et avec le plein soutien de mes collègues, je crois que notre voie est claire. Nous avons fait des choix clairs. Nous devons confirmer ces choix et puis, ensemble, nous devons agir. Nous ne devons pas oublier que l'« Assemblée des Premières Nations » n'est rien d'autre que cela : une « assemblée »; ce n'est pas le Chef national, c'est chacun d'entre nous.

Ici, à Winnipeg, « ***Là où se rencontrent nos nations*** » je souhaite vous montrer la voie qui s'ouvre. Même si nous avons à poursuivre nos discussions, nos analyses, nos travaux communs, je veux demeurer entièrement responsable de ce que je vois et de ce que je défends.

C'est maintenant le temps de nous mettre au défi, de remettre en question nos hypothèses, de contester certains de nos anciens modèles et certaines de nos façons dépassées de faire les choses qui n'ont pas eu le résultat escompté.

C'est maintenant le temps de regarder en avant avec confiance et lucidité et de passer à l'action.

### ***Une maison des Premières Nations***

En tirant profit de notre solide fondation – et des piliers que nous avons adoptés – nous devons rassembler l'énergie nécessaire pour construire nos propres maisons.

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

Nos maisons ne se ressembleront pas, mais il est évident que nous devons créer des processus et une voie vers l'avenir.

Au cours de l'année dernière, j'ai constaté, sans l'ombre d'un doute, nos nombreux points forts et clarifié nos rôles respectifs. J'ai résumé ce que j'ai vu comme un moyen d'aller de l'avant pour l'APN : une organisation, **soutenue à échelle nationale, centrée sur les régions, et mandatée et approuvée par les Premières Nations.**

Nous avons tous un rôle à jouer.

Nous devons respecter nos différences, mais nous avons également besoin d'un cadre de travail national afin de réussir à dégager la voie et atteindre le succès que méritent nos citoyens. Nous devons mettre de l'avant des solutions par des processus régionaux et des traités qui traduisent le besoin impératif de construire une nation et de mettre en œuvre les traités.

Et fondamentalement, tout ceci doit être approuvé et autorisé directement par les Premières Nations. Nos citoyens conservent l'autorité et sont titulaires des droits - ce ne sont pas les organisations qui le sont.

Nous sommes tous responsables des tâches à accomplir et sommes mutuellement responsables les uns des autres.

J'ai confiance qu'à mesure que chacun d'entre nous relèvera le défi et concentrera ses efforts, notre message sera solide. Notre message sera clair. Plus jamais les tactiques de division et de conquête ne nous prendront au dépourvu. En construisant notre maison selon des méthodes de respect les uns envers les autres et de collaboration mutuelle, nous réussirons.

Je veux être très clair sur ce que j'entrevois et sur la façon dont nous réussirons le changement

nécessaire. Comme nous l'avons établi dans notre plan stratégique, il y a cinq piliers.

Pour le moment, je proposerais d'aller un peu plus loin et de nous concentrer davantage sur ces piliers, de déterminer très précisément ce qu'il faut pour défendre nos droits, pour soutenir nos familles, pour faire progresser nos économies, pour ériger nos gouvernements et pour transformer nos organisations.

### **DROITS**

Notre travail débute par l'affirmation de nos DROITS. Nous devons approfondir les points suivants :

#### **1. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.**

Nous avons pris une position très ferme à ce sujet à tous les niveaux et auprès de tous les citoyens. Nous avons réussi à inverser l'opposition du Canada, mais la victoire n'est pas encore complète.

Nous devons maintenant inciter le Canada à l'entériner sans délai et à travailler avec nous pour établir un plan d'avenir fondé sur les normes contenues dans la Déclaration.

Cette mesure est la première étape essentielle pour rétablir la relation entre le Canada et les Premières Nations, conformément à la proclamation royale, aux traités et à la reconnaissance constitutionnelle de nos droits et de notre titre.

#### **2. Stratégie pour un traité national.**

Tout au long de la dernière année, nous avons participé à plusieurs réunions avec les nations signataires de traités pour concevoir et faire avancer la notion de l'esprit et de l'intention des traités au regard de tous les sujets, notamment de

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

la santé et l'éducation et sur les enjeux liés à cette Loi.

### **3. Titre autochtone et politique de revendications**

Favoriser et mettre en place de nouveaux traités et de nouvelles ententes exigera que la **politique de revendications globales** fondée sur la reconnaissance et la mise en œuvre des droits autochtones soit révisée plutôt que d'être rejetée et abolie. Nous devons également tenir compte des lacunes dans la politique et dans le processus relatif à des revendications précises, en particulier au sujet de revendications de plus de 150 millions de dollars. Nous devons proposer une nouvelle méthode pour ajouter à la politique des réserves - une méthode qui supprime les pratiques actuelles non efficaces qui sont totalement inacceptables.

## **FAMILLES et ENFANTS**

Parmi les exigences essentielles pour aller de l'avant dans notre guérison, il faut que nos enfants aient de l'espoir et des occasions de progresser.

### **1. Éducation**

J'ai consacré beaucoup de temps et j'ai mis en priorité l'accent sur l'éducation. Je crois fermement au pouvoir de l'éducation comme partie centrale de notre voie à suivre. Préparer nos citoyens à faire face à l'avenir signifie s'assurer que chacun de nos enfants ait le soutien complet et les occasions pour réussir. Nous devons montrer la voie à suivre dans chacune de nos communautés pour dire à nos enfants que nous nous soucions d'eux et que nous nous préoccupons de leur avenir.

J'ai appelé à l'action en matière d'éducation; cet appel comprend cinq étapes claires :

1. réconciliation de nos DROITS dans toutes les compétences;

2. garantie de financement fixé par la loi pour nos écoles et pour l'éducation de chacun de nos élèves;
3. consolidation de systèmes d'éducation pour les Premières Nations, dont l'accès assuré et le soutien intégral à l'immersion linguistique des Premières Nations;
4. soutien à la revitalisation d'une culture d'apprentissage dans nos communautés;
5. obligation pour tous d'apporter leur soutien et des investissements.

Par l'entremise de l'appel à l'action, des stratégies particulières, au niveau local, régional et national, se font jour et nous devons appuyer énergiquement ces efforts.

Au niveau national, nous :

- insisterons auprès du **Conseil de la fédération** pour qu'il poursuive son travail avec nous sur l'éducation et pour qu'il assure un soutien solide et précis quant à l'investissement, en établissant des objectifs clairs et en réclamant du gouvernement du Canada qu'il tienne une **rencontre des Premiers ministres** portant sur l'éducation.
- ferons valoir l'obligation de recevoir une **garantie de financement** pour l'éducation par l'entremise d'une protection découlant d'une loi conforme à l'énoncé de politique proposé et confirmé par les Chefs lors de l'assemblée de 2010 - **Contrôle par les Premières Nations de l'éducation chez les Premières Nations**
- ferons valoir, fondé sur le dialogue et l'orientation adoptée à l'Assemblée générale annuelle 2010, une nouvelle méthode relative aux études postsecondaires, telle que publiée par l'APN le 21 juin - **Maximiser les études postsecondaires**
- ferons valoir une orientation claire par des processus parlementaires indispensables, dont le processus actuel de la **Commission sénatoriale** pour veiller à ce que les solutions présentées par les Premières

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

Nations soient réalisées dans l'éducation des Premières Nations;

- appuierons le **Traité et les défis en matière de droits de l'homme** portant sur la parité en éducation

### **2. Santé et protection des enfants**

Soutenir nos familles signifie également faire progresser nos intérêts dans la santé et le bien-être des enfants. Nos Nations vont de l'avant avec les régimes de gestion de la santé qui traduisent nos traditions et notre culture et qui répondent à nos besoins. Nous devons travailler pour appuyer l'émergence de modèles régionaux et locaux en vue d'étendre la compétence des Premières Nations sur la santé.

L'APN a poursuivi son étroite collaboration avec la Société de protection de la famille et de l'enfance des Premières Nations pendant toute l'année et a clamé devant le Tribunal canadien des droits de la personne que les niveaux de financement fédéral pour le bien-être des enfants sont discriminatoires; et nous continuerons à protester et à proposer des solutions pour protéger les enfants en exigeant un financement équivalent et du soutien pour les familles et les communautés.

### **3. Droits culturels, linguistiques et spirituels des Autochtones**

En dernier lieu, je suis d'avis qu'il est essentiel d'établir un énoncé clair et critique sur la protection de nos langues et de nos cultures. Pendant des décennies, la *Loi sur les Indiens* a précisément ciblé nos façons de vivre et nos coutumes et les a rendues illégales. Même après la modification des articles les plus odieux de la Loi, nos langues et nos traditions ont été malmenées par des politiques et par l'éducation traditionnelle. En plus, l'histoire du Canada continue à ne pas tenir compte, voire même à minimiser délibérément et à mettre de côté notre réalité, notre contribution et nos droits.

Liés par les excuses et par le travail de la Commission de vérité et de réconciliation, je crois que nous devons également collaborer avec le Parlement pour présenter et confirmer un **Plan d'action** très précis et une **Déclaration de la protection et de la promotion de nos droits et libertés culturels, linguistiques et spirituels à titre de peuples autochtones du Canada**.

### **GOUVERNEMENTS**

Consolider nos gouvernements ne peut signifier qu'une chose. Nous devons nous engager ensemble envers un plan concret pour mettre fin à la *Loi sur les Indiens* et à ses répercussions sur les vies quotidiennes de nos communautés. Nous devons bannir la Loi et l'agent des Indiens de nos vies une fois pour toutes. Je propose que l'on **s'engage dans une voie qui met fin à la Loi sur les Indiens et sur le contrôle outrancier que le ministère des Affaires indiennes exerce sur nos vies quotidiennes comme gens des Premières Nations**. Déjà cette position a été prise dans le rapport Penner et par la CRPA et, si nous nous y engageons ensemble, je suis certain que nous atteindrons cet objectif.

Nous devons bien sûr être très prudents pour ne pas laisser le Canada se dégager de ses obligations financières et fiduciaires envers nos citoyens. Nous devons donc procéder avec circonspection, selon ce que recommande le rapport Penner et la CRPA, et conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Mais, nous devons changer la nature de notre relation avec la couronne par une véritable relation de nation à nation. Nous avons la responsabilité évidente de reconstruire avec soin nos nations, nos systèmes, et nous devons veiller à assurer sans faute une transparence au cours du processus. Je sais que nombre d'entre vous êtes déjà bien avancé dans la démarche et je désire que nous en soyons tous au même point, alors que d'autres lancent le processus

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

pour mettre de côté la *Loi sur les Indiens* à leurs conditions et selon la volonté, l'orientation et le soutien de leurs citoyens.

Nous pouvons surmonter notre peur du changement et ne pas laisser le ministère des Affaires indiennes effectuer de changement unilatéralement sans consulter les Premières Nations. Je crois que le moment est venu pour les Premières Nations de prendre le changement en charge; non pas une multiplicité de dispositions, mais un plan méthodique et bien défini pour remplacer la *Loi sur les Indiens*. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien poursuit dans la mauvaise voie - une voie sans coordination et faite de mesures réactionnaires qui ne font que soutenir la *Loi sur les Indiens* et qui continuent à ne pas apporter les solutions de gouvernance que souhaitent et dont ont besoin nos citoyens.

Le programme législatif actuel du parlement peut nous miner en réagissant et en livrant bataille. Nous savons toutefois déjà que ces batailles, même lorsqu'on les remporte ne font que rétablir le statu quo – un statu quo que nous rejetons. Alors, plutôt que d'être toujours en mode réaction, disposons de notre temps plus sagement en consolidant notre avenir et en légalisant nos gouvernements.

Voici certaines étapes précises qui constituent à mon avis une voie à suivre :

1. **Premières Nations nationales - Rencontre sur les relations avec la Couronne** pour délibérer au sujet d'un plan global pour la mise en place conjointe des gouvernements des Premières Nations, en respectant la Déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies.
2. L'un des premiers résultats serait une **Convention entre les Premières Nations et la Couronne** en vue d'établir les obligations de travailler en

collaboration pour établir un plan global de changement. Pour donner à cette convention une valeur politique et juridique, elle devrait être entérinée par une **Proclamation du parlement** ainsi que par **décret**.

- la Convention pourrait comprendre un processus, convenu et accepté précédemment par les Premières Nations (comprenant un engagement et une prise de décision de toute la communauté) en vue de laisser tomber la *Loi sur les Indiens* et de confirmer la validité des gouvernements des Premières Nations
  - la Proclamation et le décret confirmeraient non seulement la convention, mais également nos droits ancestraux et issus de traités.
3. Une analyse précise et la confirmation juridique que le **financement versé aux Premières Nations ne sera pas compromis**, mais plutôt que les dispositions de financement seront transformées selon la reconnaissance des entités administratives des Premières Nations.
  4. Grâce à un dialogue intergouvernemental amorcé lors du Conseil de la fédération et poursuivi à la réunion des premiers ministres, un processus a été confirmé pour créer des **nouvelles dispositions de transfert fiscal** selon les données démographiques, l'inflation et les besoins, et **de nouveaux outils** pour répondre aux enjeux croissants liés au financement et à l'infrastructure.
  5. Confirmer les gouvernements des Premières Nations comme leaders d'une

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

**administration responsable et fructueuse**, et continuer à consolider la capacité par des ateliers particuliers et un soutien direct.

6. Plaider auprès du parlement et de toutes les principales administrations publiques et politiques en faveur de nouvelles structures et de nouveaux mécanismes du gouvernement fédéral, comme le recommandaient le rapport Penner et la CRPA, pour remplacer AINC, et qui comprendrait un nouveau **ministère des Relations entre les Premières Nations et la Couronne; un article 35 sur le procureur général** pour veiller à ce que nos droits constitutionnels soient protégés au sein du gouvernement; l'établissement d'un **Tribunal sur les droits ancestraux ou issus de traités**; et un deuxième ministère ou agence pour remplir les obligations fiduciaires et celles découlant de programmes du gouvernement du Canada.

### **ÉCONOMIE et ENVIRONNEMENT**

Pour passer de la pauvreté à une prospérité durable, le succès de nos gouvernements reposera également sur notre capacité à capitaliser et à renforcer notre présence et notre avantage économique. Je crois que nous devons repositionner nos Nations à titre de chefs de file dans la protection de l'environnement et de protagonistes essentiels relativement à l'économie pour l'avenir. Nous pouvons y parvenir ainsi :

1. **En confirmant notre rôle dans la protection de l'environnement**  
Nous devons défendre et élargir nos responsabilités envers la Terre mère et tous les êtres vivants. Nous devons aller de l'avant, en passant des mouvements de base populaire qui expriment leur appui et leur intérêt pour nos eaux et nos terres, à **une déclaration nationale des liens qui**

**unissent les Autochtones à leurs terres, à leurs eaux, à l'air et à toutes choses** et nous devrions le confirmer par nos cérémonies spirituelles.

Un lien essentiel aux mouvements autochtones dans leur ensemble doit également être tissé avec les peuples autochtones du Nord et du Sud de l'Amérique et au-delà. Au cours de la conférence mondiale ayant pour thème *World Peoples Conference on Climate Change and the Rights of Mother Earth* qui a eu lieu en mars dernier en Bolivie, nos voix se sont unifiées. En tant que leaders autochtones, nous devons faire entendre ce message avec intensité pour que le monde entier l'entende.

2. **Alliances de commerce**

Promouvoir le commerce entre nous et internationalement comme nous avons commencé à le faire par des rencontres entre les principaux ambassadeurs à Ottawa et avec les tribus des États-Unis.

À l'échelle nationale, nous avons également un rôle à jouer pour faciliter les partenariats économiques et d'affaires au profit des entreprises des Premières Nations. Nous avons commencé ce travail en participant activement aux réunions des principales chambres de commerce et nous présenterons un arrangement clair en vue d'orienter les résultats à l'avenir.

Nous devons intervenir à l'échelle nationale et internationale auprès des organismes de commerce et des sociétés de cautionnement pour veiller à ce que nos droits et intérêts soient reconnus dans les bilans des gouvernements fédéral et provinciaux au Canada.

3. **Énergie verte et nouvelle technologie**

Nous devons affirmer notre place économique dans l'énergie verte et la

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

nouvelle technologie. Pour ce faire, nous devons appuyer les chefs de file autochtones en matière d'énergie et réunir tous les joueurs importants dans le cadre d'un grand sommet sur l'énergie au printemps 2011. Le travail réalisé en prévision de ce sommet et les retombées qui suivront favoriseront la mise en place de partenariats pour le développement de solutions vertes et le soutien envers les besoins en habitation, en infrastructure et en développement communautaire

#### **4. Stratégie nationale pour faire face aux impacts de la pauvreté**

En fin de compte, le principal moyen par lequel nous nous attaquerons à la pauvreté des Premières Nations est de faire reconnaître et de mettre en œuvre nos droits ancestraux et issus de traités. Toutefois, il y a également d'autres moyens à notre disposition. Pour s'attaquer au cycle de dépendance envers l'aide sociale, nous aurons travailler en étroite collaboration avec les gouvernements, les sociétés et les organisations caritatives de ce pays pour établir une stratégie en vue de contrer les effets paralysants de la pauvreté qui ira de pair avec notre programme portant sur nos droits et sur l'édification de nos gouvernements.

Les éléments comprendront :

- Appui et validation du programme et des politiques dirigées des Premières Nations en aide sociale pour créer des incitatifs en vue de former des compétences et de constituer de l'employabilité.
- Soutien à la programmation spéciale en éducation, en mettant l'accent sur la langue et les activités culturelles.
- Aide spéciale pour les réparations, la rénovation et l'entretien des principales infrastructures

communautaires, récréatives et éducatives.

- Liens et partenariats avec le secteur public et privé pour soutenir et favoriser les compétences parentales et un regain de la culture de l'apprentissage.

### **ORGANISATION**

Au cours de la dernière année, j'ai profité de chaque occasion pour clarifier le rôle et la place de l'Assemblée des Premières Nations. Je le répète, je crois que l'APN est un organisme de défense de nos intérêts et nous ne sommes pas et ne devrions pas être considérés comme le gouvernement national des Premières Nations. Notre rôle est celui d'une Assemblée des dirigeants des Nations qui doit orienter notre peuple vers l'avenir et plaider en faveur de ses intérêts selon nos délibérations par consensus et les actions prescrites.

J'aimerais avoir votre opinion à ce sujet.

Confirmer la compréhension claire du rôle et du but de l'APN constitue la première étape pour réaliser d'autres changements qui sont essentiels pour que l'APN remplisse adéquatement son mandat.

Au cours de la dernière année, nous avons réalisé de grands progrès dans la stabilisation de l'organisation et, comme on peut le voir dans la présentation du rapport de vérification, nous avons mis en place d'importantes restrictions et accru les économies afin de remettre l'APN sur la bonne voie et pour réduire le déficit. Mais cela ne signifie pas que l'APN est assurée d'être viable à l'avenir.

L'APN fonctionne presque exclusivement avec le financement du gouvernement fédéral. Il y a un conflit d'intérêts capital dans le modèle actuel. Et la situation est encore plus prononcée à mesure que le gouvernement ajoute des restrictions à

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

tout financement et exige de plus en plus de rapports.

J'ai une entière confiance dans notre administration actuelle et dans notre personnel tellement dévoué dont les membres ont consacré leur carrière à l'APN. Là encore, le modèle actuel de l'APN est complètement à la remorque du gouvernement fédéral pour le financement; l'APN est donc sous la gouverne du gouvernement et des administrateurs gouvernementaux. Je trouve cela troublant et je m'inquiète parce que si nous n'agissons pas selon les principes, la capacité de l'APN à soutenir les Premières Nations en sera négativement touchée.

Il y a eu des dizaines de résolutions et une recommandation précise sur le processus de la Commission du renouvellement de l'APN au sujet du financement de l'APN. Fondamentalement, les recommandations s'articulent autour de deux volets :

1. L'APN élabore une nouvelle relation fiscale avec le Canada fondée sur un transfert financier stable sur de nombreuses années, conforme avec le mandat de l'APN de soutenir les Premières Nations dans leur lutte pour revenir à l'auto-détermination;
2. Que l'APN recherche, étudie et développe des sources de revenus autres que le financement du gouvernement.<sup>10</sup>

Je crois que le moment est venu de nous engager à fond dans cette direction. Nous devons trouver les aspects pratiques pour veiller à ce que les sources de financement de l'APN ne nuisent pas à la capacité de l'organisation de remplir les mandats que vous lui avez confiés. Parallèlement, il nous faut préciser clairement que nous sommes une organisation nationale de défense de nos intérêts qui vise à rendre plus facile la discussion et le dialogue sur les politiques, que le financement du programme est

---

<sup>10</sup> Commission du renouvellement de l'Assemblée des Premières First Nations, Un traité entre nous; mai 2005, p. 63.

dirigé vers les autres organisations mandatées et mieux adaptées pour offrir le programme aux niveaux régional et communautaire.

Comme j'ai participé aux deux dernières réunions du Congrès national des Indiens d'Amérique (NCAI), je crois que notre protocole et les relations solides avec les tribus américaines peuvent être utiles à cet effet également. Selon le modèle du NCAI, le financement du gouvernement est minime puisqu'il s'agit d'une organisation fondée sur les membres qui compte sur des commanditaires du milieu des affaires et sur d'autres commandites pour ses principales activités. Je suis d'avis qu'il vaut la peine d'étudier ce modèle et j'attends vos commentaires.

Je suis également d'avis que nous devons mieux utiliser les mécanismes, dont la création de fonds fiduciaires, et de nouvelles stratégies pour trouver des moyens par lesquels nous pouvons soutenir d'importantes initiatives, particulièrement en lien avec les mandats socio-économiques de l'organisation et à assurer une pleine transparence de toutes les prises de décision. Il y a également des résolutions portant sur l'élaboration d'un **Fonds pour les droits des Premières Nations** ou « caisse spéciale » que nous mettons de l'avant puisque cela est essentiel au soutien de nos principaux droits ancestraux et issus de traités.

### ***Surmonter les dissidences et appuyer notre jeunesse dans la route vers le succès***

Un autre point d'intérêt cette année a été le rapprochement et l'incitation au dialogue. Nous y sommes parvenus en reconnaissant et en appuyant le rôle des femmes, des jeunes, des aînés et des vétérans au cours de nos réunions, de nos assemblées et de nos rassemblements. Ces efforts doivent se poursuivre et être consolidés et renforcés.

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

En regardant en avant, nous ferons également progresser une stratégie urbaine qui mettra en œuvre les mandats précédents touchant les gouvernements des Premières Nations comme représentants de tous les citoyens, peu importe leur lieu de résidence et qui déterminera des moyens selon lesquels notre organisation peut créer d'autres occasions pour nos citoyens de s'engager où qu'ils vivent. Il est certainement évident que nos citoyens sont désormais activement engagés et votent pour la direction de leurs communautés; nombre d'entre eux ont un intérêt et une responsabilité dynamiques face à notre dialogue et à notre avenir.

Comme je l'ai déjà mentionné, nos jeunes ne sont pas seulement les leaders de demain, ils sont les leaders actuels. Je suis très heureux d'avoir étroitement collaboré avec le Conseil des jeunes au lancement de **IndigènACTION**. Il s'agit d'une initiative pour rassembler tous ceux qui s'occupent de forme physique, de sport et d'activité pour nos jeunes et pour tous les membres de nos communautés. Par une série de discussions régionales, nous élaborerons une stratégie nationale pour nos communautés créant un partenariat et un investissement pour nos jeunes athlètes, et nous appuierons l'objectif déterminant du bien-être, de la fierté et de la confiance de nos communautés.

### **CONCLUSION**

En conclusion, j'aimerais revenir sur les piliers essentiels puisqu'ils font partie intégrante d'une seule vision. Une vision d'intégralité, de respect et d'harmonie.

**L'intégralité**, en termes de nos vies personnelles et communautaires, sera atteinte par la guérison et la récupération, par l'établissement de la confiance, par les occasions à saisir, par la lutte contre la pauvreté et par une prospérité croissante de nos économies de même que dans nos vies spirituelles et physiques.

**Le respect** par la réconciliation de nos droits et de nos gouvernements confirmés comme les nations originales ayant des droits, des responsabilités et un rôle très clair à titre de gouvernements entretenant des liens intergouvernementaux et fiscaux dans une Confédération qui respecte nos droits ancestraux et nos traités et qui défend l'honneur de la couronne.

**L'harmonie**, résultat du colmatage des divisions dans nos communautés, parmi les nations autochtones du monde et avec les autres gouvernements ou sociétés au pays et à l'étranger, découlant du manque de respect et de notre participation active et de notre prise de position dans les domaines environnementaux et économiques.

En bref, il s'agit d'une vision de nos Nations qui est le reflet de notre fier héritage et de notre résilience à titre de Nations, un facteur d'autonomie et d'inspiration pour l'avenir. Un avenir dans lequel nos Nations atteignent l'intégralité, le respect et l'harmonie. **Un avenir où nous exercerons nos autorités inhérentes, où nous ferons respecter nos traditions culturelles et où nous viserons directement à remplir, avec grande assurance, nos responsabilités envers nos familles, nos Nations et nos terres, nos territoires et nos eaux.**

Pour atteindre cette vision, nous devons non seulement établir clairement ce que nous voulons réaliser, mais également comment nous y parviendrons. Il y a deux éléments qui, je crois, constituent des points essentiels pour répondre à cette question.

Je crois que d'abord et avant tout, il est absolument essentiel que nous affirmions hors de tout doute notre **unité et la confiance que nous avons les uns envers les autres**. L'unité dans notre détermination à nous appuyer les uns les autres. Nous ne sommes pas tous pareils et les solutions doivent respecter entièrement nos

## *Notre heure est venue : une vision pour le futur*

différences et l'autorité de nos peuples au niveau de leur communauté à décider pour eux-mêmes. Mais ce que nous partageons c'est cette vision de l'avenir. Je l'ai constaté dans chaque coin de pays que j'ai visité. Pendant trop longtemps, nos progrès ont été paralysés par des obstacles lancés sur notre route, lorsque les gouvernements et autres intervenants utilisent des tactiques de divisions et de conquête. Nous devons travailler en collectivité pour établir la confiance entre nous et pour trouver la voie que nous pouvons, ensemble, emprunter et maîtriser.

En deuxième lieu, nous devons avoir la **confiance** nécessaire et prendre l'engagement de passer à l'action pour faire progresser notre plan et notre vision par tous les moyens nécessaires. Nous avons vu que la détermination de nos citoyens au niveau de la communauté à demeurer ferme sur des questions essentielles a constitué un facteur clé dans notre succès. Nous devons avoir une approche à plusieurs facettes qui comprend la diplomatie, les relations intergouvernementales, des alliances avec des entreprises et la société civile, de même que des actions directes en soutien à des initiatives et à des intérêts de base.

Je vous demande à vous tous parmi les Premières Nations de ce pays de réfléchir sur les mots et les notions que j'ai émis dans ce document. Je vous invite à ajouter vos opinions et vos commentaires et à passer du temps, comme nous avons l'habitude de le faire, pour délibérer, pour discuter et pour trouver la voie à suivre, ensemble. Que cela demande des heures, des jours, ou plus longtemps, nous devons nous engager dans cette tâche et demeurer autour du feu du conseil jusqu'à ce que nous soyons persuadés que notre action va réussir.

Je vous invite tous à travailler à cet objectif; en retour je vous assure de mon dévouement continu et de mon plein engagement pour remplir humblement les responsabilités dont vous m'avez investi.

Kleco, Kleco,

Shawn A-in-chut Atleo